

Réf: Dossier N° 008086

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXPERTS AUTO GARAGE » en abrégé « EAG »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré BESSIKOI, Lot 4462, Ilot  
408

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPERTS AUTO GARAGE » en abrégé  
« EAG »

Objet :

- GARAGE AUTOMOBILE;
- MECANIQUE GENERALE;
- CARROSSERIE-PEINTURE;
- PARE-BRISE; GLACE
- CLIMATISATION;
- ELECTRICITE-ELECTRONIQUE;

LOCATION ET VENTE DE VEHICULE ET DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré BESSIKOI, Lot 4462, Ilot  
408

Dirigeant(s) : M SORO KOLO CHOLAMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05407 du 26/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36752/GTCA/RC/2021 du 26/11/2021

